

**"A LA POINTE- ENVIRONNEMENT"**  
**ASSOCIATION DES RIVERAINS DES HESPERIDES ET DU MOURRE ROUGE**  
29 Avenue des Hespérides - 06 400 CANNES

Monsieur le Député Maire de Cannes.  
Hôtel de ville B.P. 140  
06406 CANNES Cedex

COPIE

Cannes, le 15 décembre 2009

**Objet : Projet technique d'aménagement des rues Esprit Violet et Ricord Laty**  
Référence : Ph.M/GC/04.051038 AS/0405958ODS.

Monsieur le Député Maire,

Votre courrier du 29 septembre 2004 nous avisait de la mise en œuvre du **"projet technique d'aménagement des rues Esprit violet et Ricord Laty"** que vos services avaient élaboré en lieu place et suite de la surprenante annulation de la réserve foncière IC 125 (délibération du Conseil Municipal le 7 juin 2004).

Après la réunion de concertation du 12 juillet 2004 avec la Direction Pôle Environnement Infrastructures - Transports nous avons précisé les améliorations demandées par les riverains notamment **l'élargissement des trottoirs** nord et sud de la rue Esprit Violet comprise entre le boulevard Eugène Gazagnaire et la rue Ricord Laty.

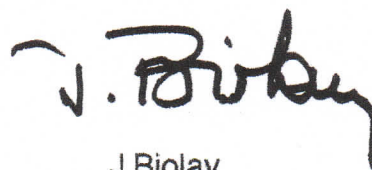
Le projet exposé dans votre réponse du 29/09/04 allant au-delà des demandes que nous avons formulées nous attendions avec intérêt sa réalisation.

Or des travaux de voirie viennent d'être effectués la semaine dernière précisément sur la partie réputée la plus dangereuse en raison de l'extrême étroitesse des trottoirs sans qu'aucun aménagement ni mise aux normes ne soit exécuté en accord avec le projet qui nous avait été soumis.

Dés lors, vous comprendrez que nous restions préoccupés par la sécurité des piétons dans notre quartier.

Une réponse concrète de votre part nous obligerait.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Député Maire, en l'assurance de notre respectueuse considération.



J. Biolay  
Président.